RAPPEL DES CRITÈRES D'EVALUATION DU TPE

Le <u>suivi du travail</u> (dont le carnet de bord) est évalué <u>sur 8 points</u> par les professeurs tuteurs.

Un jury évalue la seconde partie du travail :

- la production et la note synthétique sont notées sur 6 points,
- la présentation orale est notée sur 6 points.

1. LA PRODUCTION FINALE:

Elle doit être mise en forme avec :

- sommaire, pagination
- introduction exposant clairement la problématique, annoncant le plan
- développement en plusieurs parties bien structurées et illustrées,
- conclusion qui récapitule la réponse apportée à la problématique,
- lexique, bibliographie détaillée indiquant toutes les sources consultées : pour les livres et autres revues l'auteur, l'éditeur, l'année ainsi que les adresses Internet précises.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION SONT :

- Pertinence de la production et de la forme choisie par rapport au sujet traité: le TPE apporte -t-il une réponse (même partielle) à la problématique ?
- Inventivité et originalité
- Soin apporté au travail (mise en page, qualité graphique, documents, etc.)
- Expression en français : orthographe, grammaire, syntaxe

2. LA NOTE SYNTHETIQUE:

"Destinée à récapituler les étapes de la démarche et à en expliciter la cohérence et la finalité", elle reprend :

- les raisons du choix du sujet
- le parcours suivi
- un bilan personnel du travail

Elle engage à la réflexion et aide à préparer la présentation orale.

Elle ne dépasse pas <u>une à deux pages tapées à l'aide d'un traitement de texte</u> et est donnée avec la production écrite." (Extrait des textes concernant les TPE)

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION SONT:

- La cohérence de la construction (plan, enchaînements)
- La qualité de l'expression (clarté, richesse du vocabulaire)
- La restitution de l'ensemble de la démarche.

3. LA PRESENTATION ORALE:

Elle est préparée à l'aide de la fiche de synthèse individuelle. Chaque élève a droit à 10 minutes, divisées en 5 minutes de participation à la présentation collective du travail et 5 minutes de guestionnement individualisé.

Elle peut être agrémentée de documents ou activités complémentaires du TPE : entretiens enregistrés, expériences filmées, théâtre, dégustations diverses......

Elle doit être bien construite, pensée et <u>organisée à L'avance</u> en ce qui concerne la part de chacun et les besoins matériels divers (vidéo, ordinateur, rétroprojecteur, vidéoprojecteur, etc.).

C'est une présentation du travail du groupe qui doit retracer <u>rapidement</u> les différentes étapes, problèmes rencontrés, etc. <u>sans pour autant être une relecture rapide du contenu du TPE.</u>

Elle nécessite que chaque membre du groupe prenne la parole pour apporter sa contribution personnelle.

Les critères d'évaluation sont:

- La présentation argumentée : construction de l'exposé, argumentation et justification des choix
- La réactivité face aux questions
- La richesse des connaissances mises en jeu
- L'expression orale : clarté, audibilité, richesse du vocabulaire, prise de distance par rapport aux notes écrites.

Remarque : La note finale attribuée est personnelle ce qui signifie que les membres d'un même groupe de travail n'ont pas obligatoirement la même note.